

Sportif :

Equipe masculine : 1 équipe du même sexe que l'équipe de référence parmi les catégories suivantes : U 13, U 15 ou U 18.

Equipe féminine : 1 équipe du même sexe que l'équipe de référence parmi les catégories suivantes : U 13, U 15 ou U 17.

Arbitrage :

Equipe 1^{ère} division territoriale masculine : 1 arbitre de grade départemental ou en cours de formation, validé par la CDA (ayant arbitré 9 matchs sur désignation CDA : 3 de septembre à novembre, 3 de décembre à février, 3 de mars à mai).

Equipe division territoriale (sauf 1^{ère} division) masculine : 1 arbitre en cours de formation validé par la CDA.

Equipe 1^{ère} division territoriale féminine : 1 arbitre de grade départemental ou en cours de formation, validé par la CDA (ayant arbitré 9 matchs sur désignation CDA : 3 de septembre à novembre, 3 de décembre à février, 3 de mars à mai).

Equipe division territoriale (sauf 1^{ère} division) féminine : 1 arbitre en cours de formation validé par la CDA.

Les équipes premières ET réserves sont soumises à ces obligations.

Jeune Arbitre :

Equipe masculine : 2 JA de grade départemental ou en formation.

Equipe féminine : 2 JA de grade départemental ou en formation.

Technique :

Equipe masculine : 1 animateur handball

Equipe féminine : 1 animateur handball

Rappel important :

Chaque manquement dans le domaine sportif ou technique pourra engendrer pour le club concerné une pénalité financière de 50 €.

Chaque manquement dans le domaine de l'arbitrage pourra engendrer pour le club concerné :

2 points de pénalité
une pénalité financière de 200 €.

Les clubs en création sont dispensés de répondre aux obligations de la CMCD la 1^{re} année de leur affiliation.

Volontariat :

Le but est de permettre au Comité d'avoir des bénévoles lors des organisations de manifestations gérées par le CD75 (Inter Comités, Finales de Coupe, Grand Stade, Famillathlon...).

Un engagement d'une personne lors de 3 manifestations permettrait à son club de bénéficier d'une gratuité pour une inscription à une formation d'arbitre ou de technicien.